

Lait's go

Caprin – Octobre 2022



À LA DÉCOUVERTE DE
NOS TERRITOIRES !

Actualités – R&D et journées au service des éleveurs ■ p.2-3

Environnement – Cap2ER niveau 2 en élevage caprin ! ■ p. 4

Pâturage – Comment piloter la gestion du pâturage des chèvres ? ■ p.5

Tour de ferme – De la montagne Suisse au bocage charolais ■ p.6-7

Tour de ferme – Au pays du Mont Blanc ■ p.8-9

Coaching – Aider les éleveurs à atteindre leurs rêves ■ p.10-11

Ovin – Guide des élevages de brebis laitières en AURA ■ p.12

PROJETS & AGENDA

Les projets Nationaux :

MaxForGoat : Maximiser la valorisation des fourrages en élevage caprin

Le projet MaxForGoat s'intéresse à l'impact de la distribution des fourrages sur leurs valorisations par les chèvres. La première étape du projet consiste à collecter vos pratiques de distribution en ce qui concerne la qualité, l'ordre ou encore le nombre de distribution de fourrages, et les questions qui restent encore aujourd'hui sans réponses.

Puis de nombreux essais auront lieu en ferme expérimentale pour mesurer l'impact de diverses modalités de distribution de divers fourrages. Les informations et résultats seront mis en ligne sur : <https://idele.fr/detail-dossier/maxforgoat>

Les projets Régionaux :

PARCAP AURA : améliorer la gestion du parasitisme caprin (2020 – 2022)

Le projet ParCap AuRA vise à acquérir de nouvelles connaissances sur la gestion du parasitisme et à mieux les diffuser. Le parasitisme interne par les Strongles Gastro intestinaux (SGI) des petits ruminants est un problème majeur des éleveurs caprins, qui sont confrontés à des résistances de plus en plus importantes aux Anthelminthiques (AH).

Le projet se décompose en 4 axes opérationnels :

- Identifier la diversité des pratiques et des attentes des éleveurs ;
- Optimiser les coprologies par l'amélioration des conditions d'acheminement des prélèvements aux laboratoires ;
- Evaluer l'assainissement des parcelles en larves infestantes suite à des ruptures de pâturage ;
- Vérifier l'efficacité de deux familles d'anthelminthiques : les benzimidazoles et l'éprinomectine

APACHE : arbres pâturés par les chèvres (2021-2024)

La filière caprine est à la recherche de ressources fourragères innovantes pour s'adapter au changement climatique et maintenir les systèmes pâturants. Les arbres fourragers pourraient être une solution mais ces ressources encore peu étudiées soulèvent de nombreuses questions concernant l'éventail de leurs valeurs alimentaires, leurs productivités, leurs entretiens/implantations ainsi que leurs acceptabilités par les chèvres, les réponses laitières et les conséquences sur la qualité des fromages. Ces points doivent être investigués pour que les éleveurs puissent s'approprier cette ressource innovante et le projet APaChe donnera des éléments de réponses.



Le projet APaChe vise à étudier l'impact de la consommation d'arbres à vocation fourragère sur les performances zootechniques et le comportement des chèvres laitières. Son objectif est d'apporter des réponses sur leur intégration dans l'alimentation des chèvres et une meilleure caractérisation de cette culture. L'aptitude à la transformation fromagère du lait issu des animaux pâturant ces arbres sur la ferme du Pradel sera également vérifiée pour lever les craintes des producteurs.

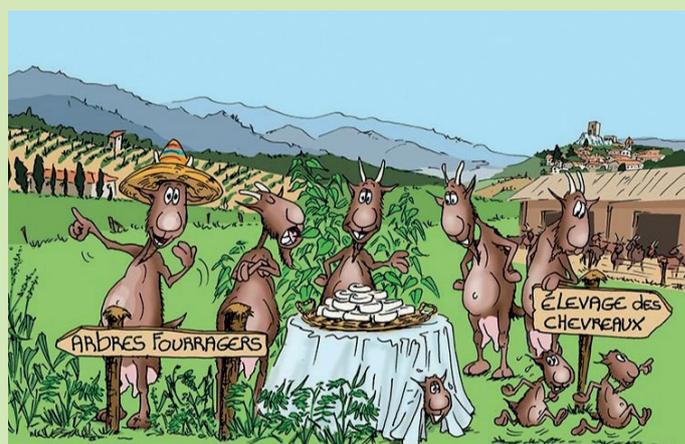
TOPCABRI : La valorisation des chevreaux

Très peu de données existent sur la production de viande de chevreau pour les techniciens ou les éleveurs autant sur sa production ou sa valorisation comme il existe sur la production de lait. Le projet Top Cabri vise donc à apporter des références aux opérateurs pour la mise en place d'une filière chevreau Label Rouge via les 4 actions suivantes :

- Recueil de données objectivées sur les pratiques actuelles d'engraissement à la ferme et formalisation d'un appui technique
- Tests d'itinéraires d'engraissement et évaluation des impacts sur la qualité des viandes
- Recherche de découpes correspondant aux demandes des consommateurs et compatibles avec les outils industriels
- Diffusion aux différents opérateurs facilitée par leur implication dans les actions précédentes.

OPT'PRIMI : Optimisation de la conduite des primipares en élevage caprin (2022-2024)

Le projet Opti'primi vise à apporter des conseils et des indicateurs précis pour améliorer la conduite des primipares et d'outils pour faciliter le pilotage. Il n'est pas rare d'observer des « casses » de primipares caractérisées par des lactations interrompues, des pertes d'état corporel ou encore des échecs de reproduction, notamment à l'Insémination Animale (IA). Les raisons pouvant être multifactorielles, il est important de connaître les facteurs de réussite dans les élevages performants et les causes d'échecs dans les élevages en difficulté afin de conseiller plus efficacement les éleveurs. Etudier les primipares implique de s'intéresser de la fin de gestation des chevrettes en année n-1, jusqu'au début de la deuxième lactation en n+1. Le suivi en ferme commerciale a pour objectif d'identifier des facteurs permettant d'expliquer les causes de réussite ou d'échec de reproduction des primipares. La ou les hypothèses émises à la suite des observations en élevages, pourront être testées à la ferme expérimentale du Pradel.



Agenda

13 octobre 2022 : Journée technique Capvert à Lusignan (86)

Cet évènement est à destination de l'ensemble des éleveurs et techniciens caprins intéressés par l'utilisation de l'herbe. Différents ateliers techniques vous permettront d'échanger avec des experts et de partager vos expériences d'éleveurs sur des thèmes variés en lien avec la valorisation de l'herbe en élevage caprin, l'autonomie alimentaire et le renouvellement du troupeau.



18 octobre 2022 : Journée porte ouverte du PRADEL

Au programme, 8 ateliers techniques :

- Les chevreaux lourds (TopCabri, ValCabri)
- La gestion des litières en élevage caprin (MaLiSTEC)
- Les lactations longues
- La gestion de la reproduction : premiers retours sur les chaleurs naturelles
- La maîtrise du parasitisme (ParCap AURA)
- Le Rendement fromager
- L'adaptation au changement climatique adaptation (Sécufourrages et APaChe)
- L'alimentation des chèvres (MaxForGoat et Cap protéine)

+ visite de la ferme

+ visite des parcelles et des nouvelles technologies présente sur l'exploitation



Gènes Avenir à la rencontre des éleveurs : Réunions Régionales Caprines 2022

Sur la Région Sud-Est, 3 journées techniques sont organisées pour venir échanger autour de la thématique reproduction mais aussi d'autres actions techniques. Organisées sur un élevage, chaque journée sera composée de plusieurs ateliers techniques, où chaque éleveur sera libre de participer.



3 dates à retenir :

- Le 25 octobre 2022 en Isère (38)
- Le 8 novembre 2022 dans la Loire (42)
- Le 21 novembre 2022 dans les Alpes de Hautes Provence (04)

Les journées des chèvres en pleine forme pour un lait de qualité !

Au programme de ces journées qui réuniront éleveurs et techniciens autour de la conduite du troupeau et de la santé mammaire : la présentation de résultats d'études, des témoignages de producteurs et avant tout, de l'interactivité et des échanges. La matinée se fera en salle puis l'après-midi sera consacrée à la visite d'une exploitation.

Au programme :

- Approche globale de la santé et du bien-être des chèvres : confort, alimentation, hygiène, sanitaire
- Bien préparer la période critique des mises-bas
- Zoom sur la machine à traire et les pratiques de traite.

2 dates à retenir :

- Le 10 novembre dans la Drôme (26)
- Le 24 novembre dans la Loire (42)



Actualités diverses

28-29-30 mars - 8èmes Journées Techniques Caprines (JTC)

Les conseillers caprins de la zone FIDOCL se sont rendu à Marseille pour la 8ème édition des journées techniques caprines.

Les JTC s'adressent à l'ensemble des intervenants de la filière caprine (techniciens, enseignants...) et sont organisées par l'Institut de l'Élevage. Elles ont pour objectif de faire le point sur des sujets techniques d'actualité. Le programme mêle des exposés de spécialistes, des visites d'exploitations et des échanges entre techniciens dans une ambiance conviviale.

Le 4e trophée Gènes Avenir

En 2021, le GAEC Limousalpe a été récompensé pour son investissement dans le schéma de sélection caprin français.

Cet élevage de 140 chèvres laitières se situe dans le département de la Loire.

Un troupeau performant, qui produit 1000 litres de lait par chèvre (TB: 40/TP: 36) grâce à la rigueur et le travail de ces éleveurs.

Nous les félicitons pour leur travail.

Aude Pasquet, ADICE Conseil Elevage

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Cap2ER niveau 2 en élevage caprin !

CAP'2ER® est un outil permettant d'évaluer les performances environnementales des élevages de ruminants.

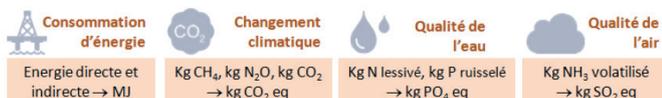


Le niveau 1, disponible depuis début 2020 pour les élevages caprins, constituait une première étape pour sensibiliser et évaluer rapidement les performances environnementales de son élevage. Désormais, le niveau 2 permet d'aller plus loin pour identifier des marges de progrès et construire des plans d'action avec l'aide de son conseiller.

L'outil prend en compte les impacts négatifs, mais également les contributions positives de l'exploitation pour un bilan environnemental complet.

Les indicateurs CAP'2ER®

• Les impacts sur l'environnement



• Les contributions positives



• Les performances économiques et le travail



Les impacts sur l'environnement

- **L'impact sur le changement climatique via les émissions de gaz à effet de serre** : trois gaz contribuent au changement climatique en agriculture : le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) et le dioxyde de carbone (CO₂). Le CH₄ est majoritairement généré par la fermentation des aliments dans le rumen (fermentation entérique) et la fermentation des déjections animales. Les émissions de N₂O proviennent du stockage des effluents et de l'épandage de l'azote (émissions directes lors de l'épandage et émissions indirectes dues au processus de nitrification-dénitrification dans les sols). Enfin le CO₂ est généré par la consommation directe d'énergie sur les exploitations et la consommation indirecte pour la fabrication et le transport des intrants tels que les engrais, les concentrés.

- **L'impact sur la qualité de l'air et de l'eau** à travers l'excédent du bilan azoté de l'exploitation. Ce bilan mesure le solde entre les entrées (aliment, engrais, fourrage, paille, animaux) et les sorties (lait, viande, fourrages ou céréales). La différence est stockée dans le sol ou perdue vers l'air (acidification) ou vers l'eau (eutrophisation). Les pratiques et la nature de l'épandage, ainsi que la gestion et le stockage des déjections, ont une influence sur l'excédent du bilan N.

- **Les consommations d'énergies fossiles** : énergies directes utilisées sur l'exploitation (fioul, électricité achetée) et indirectes utilisées lors de la fabrication et le transport des intrants (engrais, aliments, fourrages, paille...).

Les contributions positives

- **Le stockage de carbone** : les sols agricoles et en particulier les prairies et les haies ont la particularité de stocker durablement du carbone dans les sols. Ce stockage permet de compenser une partie des émissions de gaz à effet de serre liées à la production.

- **Le maintien de la biodiversité** : la présence de différents éléments agroécologiques sur les exploitations contribue au maintien de la biodiversité : prairies humides, haies, bosquets, bandes enherbées, landes, tourbières, etc...

- **La performance nourricière** : cela correspond au nombre potentiel de personnes nourries par l'exploitation. La méthode est basée sur les besoins nutritionnels moyens d'un individu, exprimés en quantités de protéines animales.

Une action soutenue par la région Auvergne Rhône-Alpes

Au sein du Comité de Filière caprin régional, le sujet a fait consensus. Comme les autres filières de ruminants, la filière caprine veut elle aussi participer à la maîtrise des Gaz à Effet de Serre et réduire son impact sur l'environnement.

Dès que le diagnostic Cap2ER niveau 2 a été opérationnel pour les élevages caprins, le Comité de Filière a proposé d'inscrire dans le « Plan Filière » (programme financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes), une action permettant de déployer ce nouvel outil.

La première étape a consisté à former les conseillers à ce diagnostic. La volonté est de constituer un véritable pôle d'expertise et d'alimenter un référentiel pour identifier les leviers d'action les plus adaptés aux élevages caprins de la région.

Le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au travers du Plan Filière se concrétise également par une prise en charge du coût du diagnostic, qui devrait permettre de proposer plus facilement la démarche aux éleveurs intéressés.

Nathalie MORARDET, chargée de mission AURA Filière



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Si vous êtes intéressé par le diagnostic CAP'2ER®, parlez-en à votre conseiller !

Camille LEMOINE, ADICE

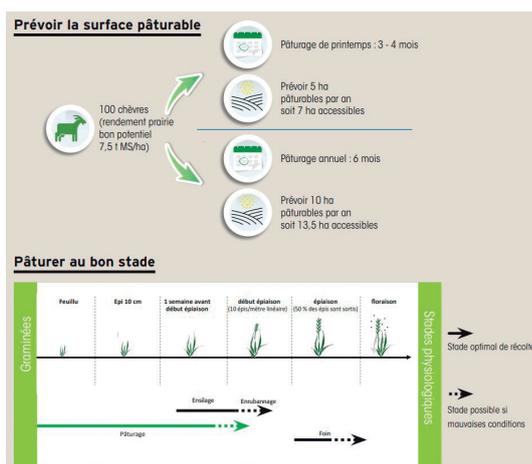
GUIDE TECHNIQUE

Comment piloter la gestion du pâturage des chèvres ?

Le guide technique 2021 sur le pâturage des chèvres

L'Idele, avec FCEL et d'autres partenaires, ont publié un guide à destination des éleveurs et techniciens pour piloter la gestion du pâturage des chèvres. Revenons sur quelques points clés.

Concevoir son système de pâturage



On ne parle pas de pâturage mais « des pâturages » car chaque système a ses spécificités. Le mode de valorisation de l'herbe va dépendre de la structure et la nature du parcellaire, de la saisonnalité de la production, de la complémentation en bâtiment, ainsi que de l'organisation du travail tout au long de l'année.

Pour un parcellaire adapté, visez néanmoins 5 ares par chèvre au printemps sur prairies à bon potentiel avec 100% d'herbe pâturée dans la ration fourragère, et intégrez la surface accessible pour le troupeau qui devra tenir compte des rotations. Par exemple, si le rythme de renouvellement des prairies est de 3 ans avec une 4ème année en céréale, le supplément de surface à dimensionner sera de 33%. Si vos prairies sont de rendement moyen (permanentes ou temporaires sur terrain séchant), doublez la surface ou prévoyez 50 à 75% d'herbe dans la ration fourragère. Afin de poursuivre le pâturage l'été et l'automne, sélectionnez des espèces à implanter et ajustez vos surfaces et rotations qui s'accommodent le plus à votre contexte pédoclimatique. Souvent, plusieurs années de tests avec des espèces, des associations, itinéraires et techniques différentes sont nécessaires pour arriver à un système qui répondra à vos besoins.

Choisir son mode de pâturage va aussi avoir un impact sur le comportement des animaux et la valorisation du parcellaire.

Une saison de pâturage intégrant la maîtrise du parasitisme gastro-intestinal

N'est abordé dans ce guide que le parasitisme par les strongles gastro-intestinaux, très présents dans les élevages caprins pâturants et au pouvoir pathogène plus élevé. Pour réduire le risque lié au parasitisme, la surveillance s'établit sur les parcelles et sur l'animal. La gestion par blocs permet de contenir le niveau d'infestation, et préserve également la ressource en herbe. Pour être efficace, le temps de retour entre deux parcelles varie entre 20 à 45 jours, et la période d'utilisation maximale d'un seul bloc est de 3 mois. Le bloc est ensuite théoriquement laissé au repos 9 mois de l'année (la fauche ou pâturage par des bovins est possible). Lors de changements de blocs, on fait en sorte de rentrer avec des animaux peu infestés ; si besoin, un traitement anthelminthique est administré à une partie ou l'ensemble du troupeau. La coproscopie permet d'objectiver la présence de parasites et d'évaluer le niveau d'infestation. Il est important de réaliser régulièrement des coproscopies pour suivre l'évolution des parasites au sein du troupeau.

- Le pâturage au fil permet de limiter le surpâturage et d'éviter le retour, mais nécessite de déplacer les fils une à deux fois par jour.
- Le pâturage tournant avec des paddocks délimités pour quelques jours d'herbe est moins contraignant au quotidien mais l'entretien peut s'avérer plus pénible.
- Le pâturage continu (une seule grande parcelle pour plusieurs jours, voir toute une saison) est plus simple mais n'optimise ni la ressource ni son ingestion.

La gestion de pâturage au quotidien

Le pilotage au quotidien repose sur quatre grands axes : ajuster les surfaces et le temps de présence quotidien, adapter les fourrages et les concentrés distribués. Pour valoriser au printemps une ressource riche et à moindre coût, privilégiez une sortie précoce dans la saison, une fois la transition achevée, prévoyez 9h de présence par jour au minimum, offrez 1,5 fois les besoins en herbe au troupeau par jour, limitez les concentrés à 800g/jour à 16-18% de MAT, et rentrez sur des parcelles avec une hauteur d'herbe comprise entre 6 et 12cm pour les graminées (avant le début de l'épiaison), c'est-à-dire entre le talon et en dessous de la mi-botte.

Pour connaître la quantité d'herbe offerte, le calcul est le suivant :

(Hauteur d'herbe de la parcelle – 5 cm) X Surface de la parcelle X Densité de l'Herbe.

La densité de l'herbe varie entre 150 et 250kg MS/cm de hauteur/ha, et est le reflet de l'état de la prairie et des espèces la composant.

Part d'herbe pâturée dans la ration fourragère journalière et quantité de fourrages conservés à offrir (pour une chèvre de 60 kg de poids vif en pleine lactation, produisant 850 L de lait par an et ayant une ingestion moyenne de 2 kg MS fourrage/jour).

Part de l'herbe pâturée dans la ration fourragère		Stratégie n°1 100 %	Stratégie n°2 75 %	Stratégie n°3 50 %
Conditions à respecter pour atteindre la part d'herbe pâturée visée en pleine lactation	Temps d'accès minimum à la pâture	Entre les deux traites + après la traite soit 10 h minimum	Entre les deux traites soit 8 h minimum	4 h
	Quantité d'herbe offerte accessible (kg MS accessibles/chèvre/j)	3	2,3	1,5
	Quantité de concentrés distribués (kg brut/j)	0,6 à 0,8	0,7 à 0,9	1
Herbe ingérée estimée (kg MS/j)		2	1,5	1 - 1,2
Foin à offrir le soir si toutes les conditions précédentes sont respectées (kg MS/j)		0 à 0,5	0,5	1

Seuils indicatifs	Stratégie à adopter	Décision à moduler
≤ 300 OPG	Pas de traitement	A moduler en cas de rentrée en chèvrerie ou mise à l'herbe. En parler à votre technicien ou vétérinaire
Entre 300 et 500 OPG	Pas encore de traitement : surveillance accrue : coproscopies tous les 15 jours	A moduler en fonction du parasite détecté (si coproculture envisagée), de l'infestation du parcellaire qui sera pâturé ensuite, de l'état de santé des animaux, de la météo des semaines à venir. En parler à votre technicien ou vétérinaire.
Entre 500 et 1000 OPG	Un traitement sélectif peut être adapté. Si possible attendre le changement de bloc ou l'arrêt du pâturage pour traiter. Surveillance accrue en attendant le traitement	
> 1000 OPG	Traitement de l'ensemble des animaux. Revoir ses pratiques et vérifier que l'ensemble des bonnes pratiques sur la gestion par bloc ont été respectées	Eventuellement un traitement sélectif est possible si des parcelles propres sont disponibles. En parler avec votre technicien et votre vétérinaire.

TRAJECTOIRE

De la montagne Suisse au bocage charolais... histoire d'une reconversion réussie.

C'est en 2018, que la famille Colin s'est établie à Gibles, au sud-ouest de la Saône et Loire.

Après avoir travaillé quelques années comme salarié agricole dans plusieurs fermes en Suisse, le désir de s'installer a pris le dessus. Après avoir visité plusieurs fermes, Sarah et Thomas Colin ont fait le choix de s'installer en production caprine avec un troupeau qui comptait alors une 60aines de chèvres.

Un démarrage avec un troupeau à haut niveau génétique.

Après avoir trouvé la ferme à reprendre, celle-ci était alors orientée en production de bovin allaitant charolais ; il fallait trouver un collecteur ainsi qu'un troupeau. Agrial ayant une collecte dans les environs, c'est donc tout naturellement vers cette laiterie que les futurs éleveurs se sont tournés. Pour s'installer, la famille Colin a alors contacté les conseillers d'ACSEL afin d'être aiguillée sur la mise en route du projet. Par chance, un élevage adhérent d'ACSEL, avait fait part à l'organisme de son souhait d'arrêter la production caprine. L'élevage en question, le GAEC du Val d'arroux souhaitait en effet arrêter la production et la transformation de lait de chèvre pour se consacrer exclusivement à son troupeau bovin lait à la suite du départ en retraite de deux des associés. Le GAEC avait de très bon antécédents, avec plus de 30ans de sélection, de pratique d'IA et d'adhésion à Capgène. Au moment de la transmission, le troupeau approchait les 1000kg au pâturage, et affichait un des meilleurs ICC du département. La passation du troupeau ayant été anticipée, les cédants ont alors conservé davantage de chevrettes, les repreneurs arrêtant la fromagerie pour la laiterie, il fallait augmenter drastiquement la taille du troupeau.

Suite au déménagement du troupeau, le niveau de production a alors baissé à 820kg/ch avec des taux à 40.5 de TB et 32 de TP. Le niveau de production ayant également été pénalisé par le rajeunissement du troupeau. En effet pour atteindre l'objectif d'effectif, l'élevage a dû élever beaucoup de chevrettes et a dû être moins regardant sur le choix des chevrettes à élever. Ainsi le taux de renouvellement atteint les 45% et l'âge moyen du troupeau est descendu à 2.5 ans.

En démarrant avec un troupeau plus petit que prévu, cela a pu laisser du temps à Thomas pour faire les aménagements dans les bâtiments existant, nécessaire au troupeau qui compte aujourd'hui près de 260 productrices.

Des évolutions sur plusieurs années pour simplifier le travail :

En passant de 60 chèvres en un lot à 260 chèvres en 3 lots en seulement 4 ans, il aura fallu adapter les bâtiments (aménagement et cloisonnement de la stabulation libre, création d'une nurserie) et équipements. La salle de traite initialement équipée d'un quai et de 8 postes, avait été installée dès le début de sorte qu'un agrandissement puisse être fait facilement. Aujourd'hui la salle de traite compte 16 postes en ligne haute et un deuxième quai a été coulé. Cette anticipation a permis d'étaler les coûts tout en ayant un équipement continuellement adapté aux besoins. La traite en routine ne dépasse pas aujourd'hui 1h15.

Face à la charge de travail, le travail d'astreinte s'est progressivement



mécanisé afin de gagner en temps et en pénibilité, notamment le paillage et la distribution des fourrages.

L'intégralité des mises bas étant réalisée sur une seule période en fin d'hiver début printemps, cela faisait beaucoup de travail à ce moment-là. Pour cette période, entre l'aide aux chevrotages, la gestion des nouveaux nés, le couple a fait appel pour une 15aine de jours à une aide salariale pour cette saison.

Afin d'alléger davantage le travail sur cette période, les éleveurs prévoient pour la saison prochaine d'élever les chevrettes à la louve sur un nouveau lieu d'élevage qui sera aménagé pour recevoir cet équipement et la cinquantaine de chevrettes de renouvellement.

Enfin un lot d'une 100 aine de chèvres sera également conduit en lactation longue ce qui limitera la surcharge de travail pendant la période de mise bas. De plus cela permettra également aux éleveurs d'avoir une rentrée d'argent par la vente de lait à une période où ils n'en avaient habituellement pas. Le lot sera trié pendant la période estivale et sera composé des futures réformes (qui partiront lorsque le reste du troupeau aura mis bas), des chèvres n'ayant pas rempli dans la période souhaitée (ou retour de chaleur). Le reste du lot sera sélectionné parmi les moins bonnes chèvres mais ayant tout de même plus de 2 kg de lait au moment de la mise à la repro afin de tenir pendant l'hiver.



Pour une alimentation économe et la plus autonome possible

L'exploitation s'étale sur 39 ha dont la moitié en prairie permanente. Passer de 60 à 260 chèvres n'est pas sans conséquence sur le système fourrager et culturale. Ainsi avec 60 chèvres, l'élevage pouvait consacrer une partie de son assolement à la production de concentrés. En produisant du méteil grain type triticales-pois, cela permettait de limiter les achats de concentrés. Incorporé à hauteur de 25% des concentrés totaux de la ration, cela permettait de limiter le coût de la ration à moins de 200€/1000l. Mais avec les sécheresses successives et l'augmentation de la taille du troupeau, les cultures céréalières ont dû laisser place aux cultures fourragères afin de favoriser l'autonomie en fourrage.

Une prairie multispèces sur 4 ha, se compose de Fétuque, Dactyle, Fléole, RGA et Trèfle Blanc, cette association devrait permettre d'assurer un minimum de production en période estivale. Un mélange Luzerne/Dactyle sur 3ha devrait être détruit en fin d'année. En effet les terrains acides de la région, ne permettent pas de conserver la luzerne plus de 3 ans malgré un chaulage régulier.

Enfin les stocks fourragers sont quant à eux principalement constitués sous forme d'enrubannage. Ils sont produits à partir des 9 ha de mélange RGI-trèfle-vesce et de 3 ha de méteil fourrager. Ce dernier est composé de 10kg de triticales, 10 kg de RGI, 25kg de fèverole et 25kg de vesce, 40kg de pois fourrager et 5kg de trèfle violet. L'objectif pour le méteil étant d'atteindre 18% de MAT.

Ces mélanges ont permis un rendement moyen pour 2022 de 3.5t M.S/ha. Afin de maximiser les quantités de fourrage produites, un sorgho multicoups sera cultivé en dérober derrière méteil.

De plus, en réalisant les 1eres coupes précocement, l'éleveur favorisera les repousses qui seront exploités en foin durant l'été.

Cela permet également d'avoir les meilleures valeurs alimentaires possibles et ainsi limiter les recours au concentré de production.

Par souci d'éthique mais aussi d'économie, une grosse partie du troupeau pature sur les parcelles de prairies permanentes qui sont adjacentes au bâtiment (6 ha). Les surfaces pour le pâturage étant pour le moment limitées, le lot de primipare n'a pas pour l'instant accès à l'extérieur.

La mise à l'herbe au printemps du lot de multipares a permis d'atteindre un pic de lait de 4.2kg de lait avec 800g d'aliments d'un mélange de matières premières. A ce moment-là le coût de la ration s'élève à 120€ / 1000l. Pour compenser le manque de pâturage, les primipares reçoivent quant à elles une ration de 1200g complétées par 400g de rumiluz (qui avait été acheté l'année d'avant pour pallier les manques de fourrage).

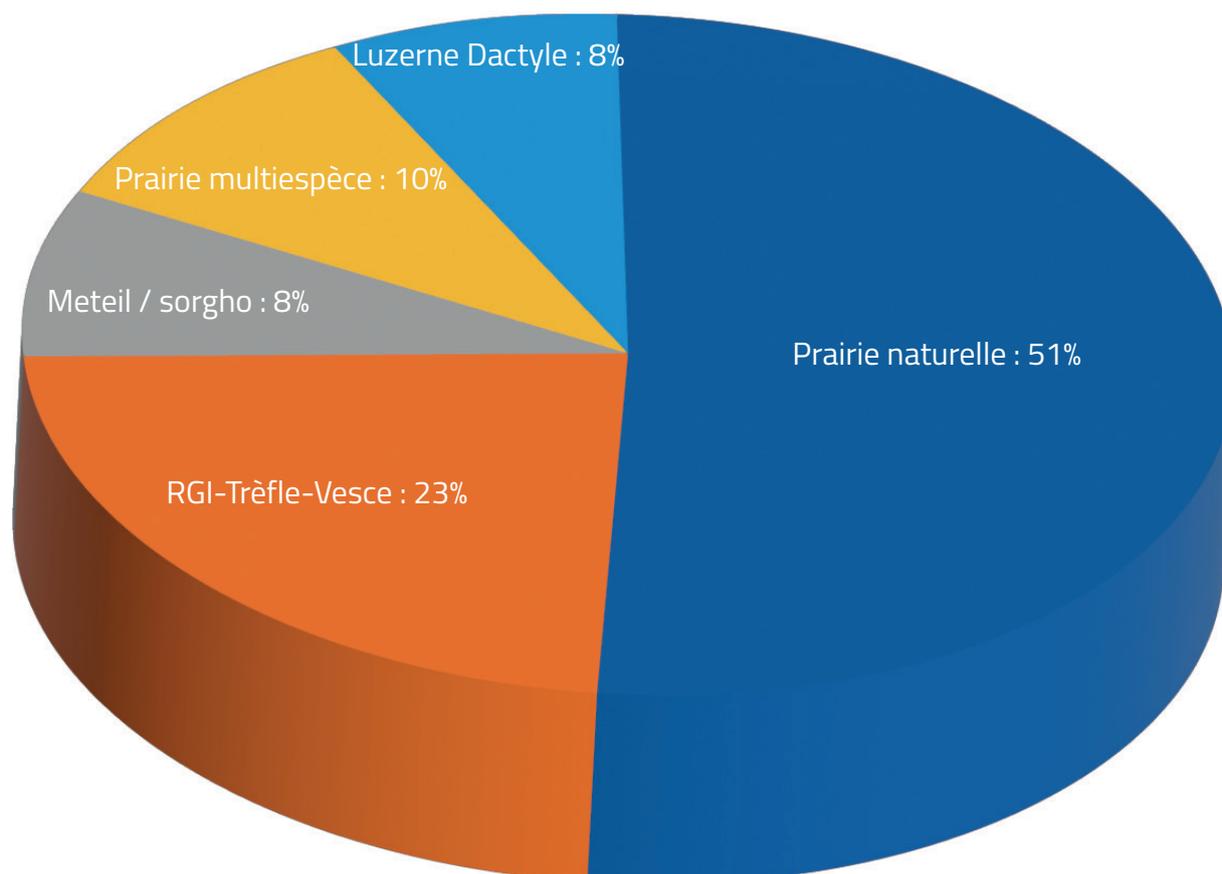
Malgré cette suralimentation, les primipares plafonnent à 3kg de lait au pic. Dans ces conditions le coût de la ration ramené au 1000l est le double et s'établit à 248€/1000l.

Cet écart dans l'efficacité de la ration pousse l'éleveur à réfléchir à une intégration future de parcelle plus éloignée dans le système pâturage.

Le mélange concentré est composé au printemps pendant la période de pâturage pour 60% de maïs et 40% de tourteau à 40% de MAT (50%soja-50%colza). Pour une meilleure efficacité de la ration, la quantité d'aliment et la proportion entre les 2 ingrédients varient tout au long de l'année en fonction de la disponibilité et de la qualité du fourrage de base et sont ajustées au stade de lactation et des besoins physiologiques des animaux.

Frédéric Pacaud, ACSEL Conseil Elevage

Répartition de l'assolement



TRAJECTOIRE

GAEC Les CABRETTES (74)

Au Pays du Mont Blanc

Le GAEC Les Cabrettes est situé en Haute-Savoie sur la commune de Sallanches, au carrefour de plusieurs massifs alpins : le massif de Faucigny à l'Est, le massif des Aravis à l'Ouest et le prestigieux massif du Mont Blanc du Sud à l'Est. Sallanches compte plus de 16 000 habitants et est un grand bassin de consommation. C'est un lieu de passage pour se rendre à Chamonix et en Italie. La ville est également à proximité de plusieurs stations (St Gervais, Megève,...) et de sentiers de randonnées.

Le siège de l'exploitation est placé sur les hauteurs de la commune au lieu-dit «Le Fresnay» sur les pentes du sommet des « Quatre Têtes », où les 3 associés font pâturer les chèvres et produisent une partie du foin.

Une histoire de famille...

Issu d'une famille d'éleveurs de chèvres et de vaches laitières, Denis Ballet-Baz gardait les chèvres étant plus jeune. Il conservera cet atelier tandis que son frère poursuivra l'élevage des vaches. En 1986, Denis a construit le bâtiment actuel et s'est installé seul avec 80 chèvres. Les frères se retrouveront les étés à l'alpage de Doran sous la Pointe Percée.

En 1998, Denis embauche Dominique Joulot en tant que salarié. Dominique, ancien cuisinier, est en reconversion professionnelle. Le 1er janvier 1999, le GAEC les Cabrettes est créé. Les 2 associés procèdent à des aménagements de bâtiments afin d'augmenter le troupeau de 20 chèvres supplémentaires.

10 ans plus tard, en 2009, c'est la sœur de Denis, Marie-Hélène qui rejoindra le GAEC. Son projet d'installation visera à développer l'accueil à la ferme avec des goûters et visites.

Les frères développant leurs élevages respectifs, l'alpage de Doran ne suffit plus pour nourrir l'ensemble des animaux durant l'été. A partir de 2009, le GAEC des Cabrettes passera les saisons d'été sur l'alpage communale de Sommier d'Aval au Reposoir.

Depuis l'enfance, le neveu de Denis et Marie-Hélène, Tony, est intéressé par les chèvres. Régulièrement, il passe du temps au GAEC des cabrettes. La retraite de Dominique et Marie-Hélène approchant, Tony souhaite s'investir dans l'élevage et intègrera le GAEC en 2023.

Entre répartition des tâches et polyvalence

Chacun des associés a ses activités de prédilection. Denis gère le troupeau : alimentation, élevage des chevrettes, gestion du pâturage... Dominique est davantage sur la partie fabrication. Toutefois, ils peuvent se remplacer facilement.

Le lait est fabriqué matin et soir afin de produire du chevrotin (90 %), un peu de tomme et du serac. Ce dernier permet de valoriser les protéines du lait qui sont encore présentes dans le sérum.

Marie-Hélène s'occupe de la valorisation des produits à travers l'affinage des fromages en cave, des livraisons et est présente sur les marchés. Enfin, elle accueille les clients pour transmettre la passion à travers les visites et goûters.

Le GAEC a plusieurs débouchés pour ses fromages. La vente directe permet de valoriser 1/3 des chevrotins à 6,30 € la pièce (soit 23 €/kg). 1/3 des chevrotins sont livrés à des crèmeries à 18 €/kg. Le reste est vendu en blanc à des affineurs autour de 13 €/kg.

Enfin tous les trois se relayent pour la traite matin et soir.

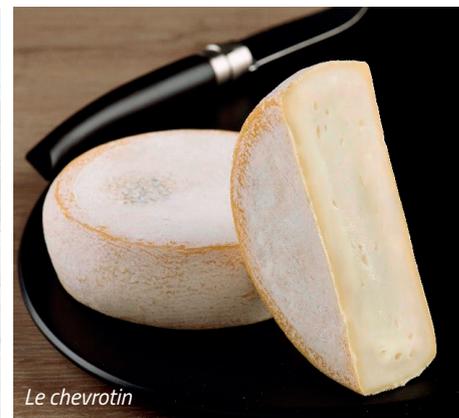
Actuellement, les associés transmettent leurs connaissances à Tony qui est intéressé principalement par la gestion du troupeau. Ayant moins d'expérience en fromagerie, il apprendra les secrets de la fabrication du chevrotin afin de perpétuer la renommée du GAEC.



Le bâtiment d'élevage face au Mt-Blanc



Au printemps, les chèvres pâturent à proximité du bâtiment



Le chevrotin

L'AOP Chevrotin

L'AOC Chevrotin, existant depuis 20 ans, est 100% fermier. 25 exploitations agricoles et 5 affineurs produisent et/ou affinent plus de 80 tonnes de fromages chaque année. Plus de 70% des producteurs montent en alpage.

Les points importants du cahier des charges au sujet de la conduite d'élevage :

- Au min. 80 % des animaux du troupeau d'une exploitation doivent être de race Alpine ou race de Chèvre de Savoie
- La production moyenne par chèvre est plafonnée à 800 kg/lactation
- L'éleveur dispose d'une surface minimale de 1 000 m² de pâturage/chèvre, situé dans l'aire géographique
- Au moins 5 mois par an de pâturage
- L'alimentation concentrée est limitée en quantité à 300g/kg de lait
- 70 % du fourrage en matière sèche est issu de la zone. L'utilisation de fourrages extérieurs à l'aire géographique est autorisée pour le foin, les pulpes de betteraves et la luzerne déshydratées.

La filière est caractérisée par un dynamisme fort, chaque année plusieurs producteurs s'installent en Chevrotin.

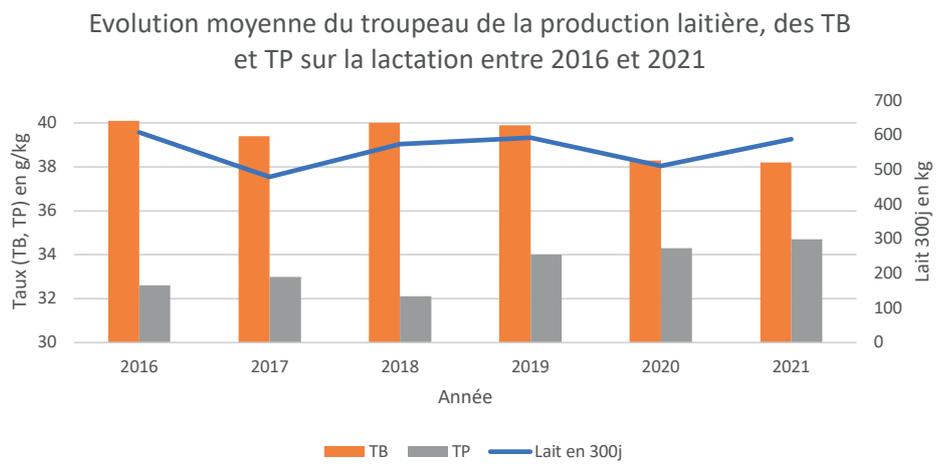
Système de production : le cahier des charges comme ligne directrice

Les chèvres du GAEC pâturent environ 6 mois par an dont 3 à 4 mois en alpage. Selon les périodes de l'année et les besoins des chèvres, la ration est composée de fourrages (Herbe pâturée, foin et regain de pays, foin de Crau et de luzerne) et de concentrés (maïs, tourteaux).

La conduite alimentaire du troupeau

Le troupeau est sélectionné en fonction de critères ayant une importance pour le Chevroton. La capacité des chèvres à s'adapter au système d'élevage et notamment aux conditions d'alpage est indispensable. A partir des résultats du contrôle laitier, les associés ont pu sélectionner les chèvres en fonction de leur rendement fromager, c'est-à-dire leur production laitière sur la lactation mis en parallèle de leur taux (TP et TB). Depuis 2016, leur TP a pu augmenter (+ 2 points) et la production laitière rester globalement stable (env. 600 kg/chèvre/lactation).

Ces choix d'élevage valorisent un territoire de montagne tout en produisant un lait de qualité. Le partage de leur fonctionnement avec les consommateurs permet d'améliorer l'image du métier d'éleveur. Certaines contraintes peuvent exister notamment en alpage où les chèvres sont soumises à la prédation (vipères, loups) et aux conditions climatiques qui peuvent être rudes selon les années.



Transmettre le savoir-faire du chevrotin

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Conduite troupeau					Repro			Tarie	Tarie	1er MB		PIC
Fourrage :												
Pâturage (Alpage X)						X	X	X	X			
Foin déprimage												
Regain pays												
Crau												
Luzerne												
Concentrés :												
Maïs												
Tourteaux 28 lin												
Tourteaux 40												

A l'époque où on ne l'appelait pas encore chevrotin, les parents de Denis produisaient un « Reblochon de chèvre », un fromage à pâte pressée non cuite et à croûte lavée. Cette dernière était essuyée avec un torchon. Ces secrets de fabrication ont été transmis à Denis et ses associés qui vont les enseigner à Tony. Ce savoir-faire est important pour la filière. Ainsi Denis a choisi de s'investir en tant que président du syndicat du Chevroton.

Au sein de la filière, il est reconnu que la fabrication du chevrotin est délicate, ce dernier étant sensible aux modifications de qualité du lait et à l'environnement. L'obtention d'une régularité de la texture du fromage nécessite de l'expérience et du savoir-faire.

Le GAEC des Cabrettes transforme le lait deux fois par jour afin d'obtenir des chevrotins plus homogènes. Une seule transformation diminue les rendements et rallonge la transformation. Les premiers fromages moulés n'ont pas la même texture que les derniers. Le GAEC a eu plusieurs reconnaissances pour son savoir-faire et ses chevrotins en 2022 : 1er prix au concours de fromages de Faverges dans le cadre du Printemps des Chèvre ainsi qu'une médaille d'or au Concours Général Agricole de Paris.

Dicton de Denis : « c'est en étant rigoureux et soigneux sur la qualité du lait qu'on a un fromage de qualité ». Pour l'éleveur, on ne peut pas avoir un bon fromage sans un lait de qualité. Cela commence donc par l'alimentation distribuée, se poursuit à travers le soin et la propreté de la traite et se termine dans une salle de fabrication propre où seuls les micro-organismes indispensables à la production de fromages ont leur place.

Au sein de la filière, afin de motiver les nouveaux installés, il est organisé 2 fois par an une journée « Autour du chaudron » où une thématique particulière de la fabrication du Chevroton est abordée. C'est l'occasion pour les différents producteurs de se retrouver, de partager des « trucs et astuces » et d'échanger autour de problématiques.

C'est à travers ces rencontres que l'on se rend compte de l'importance de la transmission de connaissances, c'est ensemble que les fromagers fermiers progressent au sein de la filière du Chevroton.

Marie Wirth et Alban Scappaticci, Eleveurs des Savoie

AIDER LES ÉLEVEURS À ATTEINDRE LEURS RÊVES

Le coaching d'éleveur : vous aider à atteindre vos rêves

Nouveau terme à la mode, aujourd'hui on peut trouver des coachs sur différents thèmes (sportif, de vie, en nutrition, en entreprise, ...).

Une formation de 12 jours en présentiels (hors travail en dehors des modules de formation) permet aux conseillers d'élevage de se former au coaching au sein du réseau Eliance. Cette approche permet de proposer aux éleveurs un accompagnement différent, non plus centré sur la technique ou l'économique mais davantage centré sur l'humain. L'objectif est d'avoir une approche plus globale de l'exploitation, de comprendre les objectifs et les choix des éleveurs sans porter de jugement, comprendre ce vers quoi il veut aller.

Coach d'éleveur, en quoi ça consiste ?

Un accompagnement en coaching relève toujours d'une démarche volontaire et motivée de l'éleveur. En effet, son engagement est indispensable et va faciliter l'atteinte de son objectif de façon durable.

L'éleveur peut faire part d'un problème ou d'un questionnement sur des thèmes divers et variés tels que : arrivé d'un futur associé, projet de bâtiment, création d'un nouvel atelier, réduire sa pénibilité au travail, améliorer son revenu, avoir plus de temps disponible, ... Je peux alors accompagner l'éleveur avec lui-même, avec un groupe, son environnement social, familial et/ou son exploitation agricole. Le but est d'écouter, d'entendre, d'accompagner puis d'agir.



L'outil privilégié du coaching est le questionnement. C'est un élément essentiel qui permet d'être à l'écoute de l'éleveur, de l'entendre et de le comprendre. L'autre élément essentiel à savoir est que le coach ne donne pas de conseil à son client, ne lui propose pas de solution et ne l'influence

pas. Un coach ne sait pas, ce n'est pas un conseiller. Il faut donc faire attention lors de ces accompagnements de ne pas se laisser influencer par sa nature de conseiller. Seuls les éleveurs peuvent atteindre leurs buts, leurs objectifs. Le coach est là pour les aider dans leur réussite professionnelle et/ou personnelle. Certains éleveurs font la remarque qu'ils auraient souhaité recevoir des conseils, ce qui aurait été plus facile et moins exigeant mentalement. Le problème des conseils c'est qu'ils n'engagent pas personnellement les éleveurs, ne sont pas ajustés et qu'ils ne sont pas toujours suivis.

Cet accompagnement se déroule en plusieurs temps : la demande de l'éleveur, des échanges individuels ou collectifs si nécessaire (cas où plusieurs personnes sont concernées) pour comprendre la demande, la situation actuelle avec ce qui le satisfait ou non et la situation future souhaitée (l'idéal, ce vers quoi on veut aller). Un contrat est établi au départ avec l'éleveur pour s'assurer que les échanges restent confidentiels mais aussi pour ne pas se fixer de limite, de barrière lors des échanges et dans l'établissement de la situation idéale. Au cours de ces discussions qui permettent à l'éleveur d'avancer sur sa réflexion, un plan d'action détaillé avec un échéancier va être établi et validé par celui-ci pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Ce plan d'action permet à l'éleveur de se mettre en action, d'avoir une projection sur les marches à gravir pour atteindre la situation souhaitée. Cette situation idéale peut être atteinte, selon la demande, à court terme ou sur plusieurs années. Un point de situation est réalisé de manière régulière afin de discuter de l'avancée du plan d'action, de discuter du bénéfique ou des difficultés rencontrées lors de la mise en place de ces actions ou de la non-réalisation.

En règle générale, cet accompagnement nécessite 3 rencontres pour échanger, l'établissement d'un plan d'actions et des petits points réguliers pour échanger sur l'avancée du plan d'action.

Cette approche permet de mieux comprendre le choix des éleveurs, de découvrir leur motivation même dans le cas d'éleveurs que l'on suit depuis plusieurs années. En effet, la réalité pour l'un n'est pas forcément la réalité pour l'autre.

Être coach, c'est vous aider à atteindre vos rêves, vous aidez à être heureux dans votre vie.

Benoit DESANLIS – ADICE



EARL Chèvrerie de la cayonnière, à Chassignieu (38)

Mettre en place des objectifs pour améliorer la qualité du travail

Notre conseiller nous a proposé cette prestation au vu de la situation dans laquelle on était : projet de bâtiment et souhait d'améliorer nos conditions de travail.

Pourquoi avez-vous choisi d'y participer ?

Pour essayer de résoudre les problèmes d'organisation, gagner en qualité de travail, se positionner sur ce que l'on veut faire, se remettre en question : pourquoi on fait ça ? Pourquoi de cette manière ? Pourquoi on applique ce tarif ? sur ce produit ? à la ferme ? au magasin ?

Savoir dans quel sens on voulait faire évoluer notre ferme : réduire et rester petit ou bien s'agrandir ?

Cet accompagnement permet d'avoir un œil extérieur, neutre, sans critique.

Il nous a bien titillé : pourquoi ? pourquoi ? réfléchir à ce qu'on fait ? pourquoi on fait comme ça, car on a toujours fait comme ça. Des fois, on ne se posait pas la question des choses faciles qui pouvaient être mises en place, même si c'était « merdique », on s'en foutait.

Le fait d'être séparé lors des échanges permet d'avoir les points de vue de chacun sans être influencé, sans se dire qu'est-ce que l'autre va dire ? Ça nous a permis d'avoir notre vision individuelle, chacun notre version de notre avenir.

Le fait de se confronter à ce que chacun a dit est pas mal, ça nous a beaucoup aidé car on n'arrivait pas à discuter, chacun avait son idée, son optique.

Qu'est-ce que cet accompagnement vous a apporté ?

Il a permis de mettre de l'ordre dans nos têtes, de se donner des objectifs. La mise en place d'objectifs avec une chronologie pour améliorer la qualité et l'organisation du travail, optimiser ce travail, mettre des choses en place pour améliorer ce qu'on a (recalcul des prix des fromages, pourquoi on fonctionnait comme ça, ...).

Nous regardons le planning de temps en temps, si l'objectif n'est pas réalisé, nous nous sommes au minimum renseigné et avons choisi de le reporter ultérieurement. Parmi les objectifs établis, nous avons mis en place l'augmentation de salaire aux dates fixées, augmenté le prix de certains de nos produits et ajusté selon le mode de vente, nous avons arrêté de curer le fumier des boucs à la main, nous ne portons plus le lactosérum qui est distribué aux chèvres, nous avons arrêté le marché de Novalaise pour privilégier le magasin de producteurs qui manquait de fromages notamment les pâtes pressées et les spéciaux. Avant, nous nous obligions à faire beaucoup de vente, ce qui nous prenait beaucoup de temps. Aujourd'hui, avec l'arrêt de ce marché, gain de temps, moins de fatigue, moins de stress grâce au développement de la vente magasin de producteurs.

Lorsque qu'à la date fixée, un objectif n'est toujours pas mis en place, Benoit va nous « engueuler ». Le fait d'avoir des dates nous

pousse au cul. C'est compliqué de se donner des objectifs quand on est tout seul sur la ferme. Nous gardons des prestations de conseil tels que le suivi de croissance des chevrettes, le suivi d'état corporel, ... au bout de 13 ans d'installation, pour organiser notre travail, avoir un œil critique et extérieur, nous obliger de prendre le temps, sinon on a toujours quelque chose d'autre à faire. Ça permet de garder un regard critique et de se pousser.

On voit les petites évolutions au quotidien : achat d'un chargeur articulé qui permet de ne plus curer le fumier des boucs à la main, de rentrer du foin, augmentation de la rémunération, diminution de la pénibilité, ...

Le deuxième point était les problèmes de tension, avec des objectifs différents, pas la même manière de les exprimer mais une même vision lorsque que nous nous sommes projetés : qu'est-ce que tu veux faire de tes 10 prochaines années ? Où te vois-tu dans 10 ans ?

Ça a permis de rediscuter entre nous car avant nous étions tous les deux pris dans la routine.

S'arrêter pour se poser les vraies bonnes questions, casser la routine. On perdait la banane au boulot, plus d'objectif, l'impression d'être arrivé au bout du projet, plus d'évolution possible, on tournait en rond car on avait plein de projets mais on se mettait plein de barrières.

Que vous reste-t-il de cet accompagnement aujourd'hui ?

Nous n'avons pas atteint l'ensemble des objectifs que nous nous étions fixés mais nous gardons ses objectifs en tête avec l'idée de les atteindre. Nous nous interrogeons sur le projet de construction de la nouvelle chèvrerie au vu des coûts qui augmentent régulièrement. Si jamais ce projet ne voit pas le jour, nous passerons au plan B, nous nous demanderons qu'est-ce qu'on fait évoluer en premier pour les années à suivre : la salle de traite, le tunnel, le magasin de vente, ...

Nous continuons à nous poser certaines questions qu'avant on ne se posait pas. Cependant, il faut quelqu'un pour faire le point de temps en temps, nous relancer pour éviter de retourner dans la routine. Le fait de relire de temps en temps le planning de suivi permet de se rappeler, de marquer les choses, les pointer.

Benoit Desanlis, ADICE



ACCOMPAGNEMENT

Le Guide des élevages de Brebis Laitières en Auvergne-Rhône-Alpes

L'engouement pour la production en Brebis laitière en Rhône-Alpes et les nombreuses installations, ont fait émerger un besoin d'accompagnement de ces éleveurs.

Guide des élevages de brebis laitières en Auvergne-Rhône-Alpes



Version 2022
Une réalisation du groupe technique régional chargé des références en ovins lait

Les berceaux de races traditionnels (Aveyron, sud-ouest...) se sont déjà organisés avec succès, mais avec des modèles d'élevages différents.

En Rhône-Alpes, quelques éleveurs laitiers et de nombreux d'éleveurs transformateurs créent des systèmes spécifiques, circuits courts, transformateurs, qui modifient l'approche globale et l'accompagnement.

Des références de coûts de production ont été mise en place et une hétérogénéité forte (temps de travail, niveaux de valorisations, taille des troupeaux...) qui justifient ce travail.

Des outils de conseil technique via la FIDOCL (Clovis) et formation des conseillers de terrain ont été réalisés.

Un groupe de travail s'est réuni depuis 2 ans afin de mettre en forme des fiches techniques spécifiques, sur tous les sujets, qui se veulent évolutives et pratiques, depuis la constitution du troupeau à la commercialisation, en passant par des références bâtiment, élevages, technico économiques.

10 conseillers des départements, se sont mis au travail avec une rédaction et mise en page par les chargées de mission AURA

Conseillers et techniciens spécialisés des chambres d'agriculture et Conseil élevages.

Le choix de mettre ces fiches en lignes sur le site des Bergers Fromagers AURA afin de garder la possibilité de mises à jour et une large diffusion.

Il vient en complément régional du guide à l'installation mis en place par l'Institut de l'élevage en ligne sur le site :

UN SITE POUR VOUS AIDER :
www.inn-ovin.fr



REDACTION : Camille LEMOINE (Adice), Catherine VENINEAUX (CA 38), Constance WEY (AURAE), Fabrice VASSORT (CA 43), Gaïane SEYCHAL (CA 63), Jean-Luc NIGOUL (Acse), Laura CRISPEL (AURAE), Maëva ANTHEME (CA 26), Michel POCACHARD (CA 69), Nathalie MORARDET (AURAE), Philippe ALLAIX (CA 42)

PUBLICATION : Auvergne-Rhône-Alpes Elevage, février 2022

CREDITS PHOTOS : Fabien Deviers (CC BY-SA 3.0), Camille Gévaudan (CC BY-SA 4.0), Roland Darré (CC BY-SA 4.0), ©anli

Dans quel but ?

Servir de référence aux porteurs de projets sur le plan technique mais aussi technico économique. En effet, s'installer sans idées sur les coûts de production et les niveaux de valorisation peut être risqué, pour le jeune installé mais aussi pour la filière. Il est important que les exploitations soient viables et rémunératrices sans faire du dumping à la baisse sur les marchés, compte tenu des évolutions de charges actuelles.

Être un support pour les conseillers d'installation des différents départements qui malgré l'engouement actuel n'en voient pas beaucoup avec une répartition géographique étalée.

Servir de référence aux appuis techniques en place ainsi qu'à la formation des jeunes conseillers.

Servir de « pense-bête » aux éleveurs en place ou de ressources techniques : compte tenu de la complexité et des tâches différentes d'un éleveur, transformateur, circuit court, il est toujours bon d'avoir un support de réflexion et de ne pas se retrouver trop isolé.

Des références qui se veulent « locales », même si une brebis reste une brebis, les systèmes fourragers, les tailles de troupeaux, la charge de travail, les niveaux de valorisations, les niveaux d'investissement ne peuvent pas être des copiés/collés des systèmes de l'ouest, sous peine de se retrouver en difficulté.

Peut-être donner envie aux éleveurs de rejoindre l'association des Bergers Fromagers AURA, l'union fait la force ...



Vous trouverez donc ce guide sur le site :

<http://bergers-fromagers.org/category/Technique/Guide-des-%C3%A9levages-ovins-lait-en-Auvergne-Rh%C3%B4ne-Alpes>

Jean-Luc Nigoul, ACSEL

LES PARTENAIRES



AVEC LEUR SOUTIEN FINANCIER

